

GRÉSIVAUDAN

L'Espace Belledonne rebondit après une année difficile

Isabelle Calendre



Une partie des membres du bureau, autour d'Ilona Genty (en blanc). Photo Le DL/I.C.

Établissant, en cette fin 2024, le bilan de son année... 2023 (!), l'association Espace Belledonne a affiché ses nouvelles ambitions – après la période tendue qui a suivi la fin du programme européen Leader – et des finances qui allaient avec.

Abandon du fol espoir du Parc naturel régional de Belledonne et départ de plusieurs salariés : depuis 2022 et l'annonce de la fin de portage du programme Leader, l'Espace Belledonne souffre. Mais les 12 élus du bureau, et les membres des trois collèges du conseil d'administration, ont tenu à avancer. « Nous avons mené une réflexion sur la gouvernance, sachant que la présidence d'une telle association demande beaucoup de temps » a expliqué Ilona Genty, vice-présidente.

Aussi en préambule de l'assemblée générale, c'est une assemblée extraordinaire qui a permis de modifier les statuts de l'Espace Belledonne, l'autorisant à élire une présidence collégiale [lire chiffre].

Fort de ses 55 communes et six EPCI (Cœur de Savoie, Porte de Maurienne, Canton de La Chambre, Grésivaudan, Oisans et Métropole de Grenoble), l'Espace Belledonne se veut un « outil de développement économique et territorial, respectueux des patrimoines et ressources ». Un outil aux multiples entrées (tourisme, biodiversité, culture, forêt...), qui a occupé l'année 2023 à préciser ses missions... tout en tentant d'assainir une situation financière difficile.

« La situation était complexe en termes de trésorerie : depuis la fin de Leader, nous avons baissé la voilure, passant de dix à trois salariés », a détaillé Ilona Genty. Mais les comptes sont aujourd'hui assainis, comme l'a souligné l'expert-comptable, et ce malgré des recettes en baisse. Moins de charges externes et d'exploitation, moins de masse salariale... permettent à l'association de souffler, et d'envisager de solder rapidement le remboursement de l'emprunt de 300 000€ conclu auprès du Grésivaudan.

Autant que sur sa gouvernance, 2023 fut l'occasion « d'une réflexion l'avenir de l'Espace Belledonne ». Quels projets conserver ? « En dehors de Leader, deux projets ([Espace valléen](#) et Contrat vert et bleu) étaient viables, deux autres non (Projet agro-environnemental et climatique ou PAEC, et Plan pastoral territorial) », a détaillé Ilona Genty. Ces derniers seront donc transférés à la communauté de communes du Grésivaudan le 1^{er} octobre 2024.

Pour autant, l'Espace Belledonne et ses trois salariés n'abandonnent aucun combat [*lire ci-dessous*], et incitent même les habitants du territoire à les rejoindre. Un quatrième collègue a ainsi été créé au sein du conseil d'administration : aux côtés des collectivités territoriales, des associations ou organismes socio-économiques et des membres d'honneur, siégeront désormais des "membres associés" issus de la société civile. Une façon de partager, davantage encore, la passion d'un territoire.



Votre région | Politique & Territoires

3 C'est le nombre de coprésidents de l'Espace Belledonne, depuis mercredi 25 septembre.

L'assemblée générale a en effet entériné le passage d'une présidence unique (Thomas Spiegelberger, qui a démissionné en février dernier) à une présidence collégiale. Celle-ci est désormais composée de Ilona Genty, Christian Lachize et Arnaud Callec.

Votre région | Politique & Territoires

Tourisme, biodiversité, forêt...

Si les programmes liés à l'agriculture (PAEC, qui visait à pérenniser et valoriser les espaces agricoles) et au pastoralisme (Plan pastoral) dépendent désormais du Grésivaudan, l'Espace Belledonne garde la maîtrise de plusieurs dossiers forts. ► La démarche Espaces valléens : il s'agit d'accompagner les territoires dans une stratégie de diversification/transition touristique (quatre saisons notamment). Portant sur 2021/2027, le programme a occasionné, en 2023, plus d'une quinzaine de rendez-vous, et le soutien à sept projets, comme le mobilier d'accueil des camps de base, l'étude Climsnow des stations, l'aménagement du camp de base de Vizille... ►

Le Contrat vert et bleu : sur cinq ans, il vise à favoriser la biodiversité (enveloppe initiale de 4,5 millions d'euros). Différents projets (7) ou actions (23) sont ainsi soutenus, avec des nouveautés comme le diagnostic des corridors, ou encore les croisements de trames noires et bleues (identifier les endroits où des points lumineux éclairent les zones humides, gênant la biodiversité). ► En marge de ces deux programmes, l'Espace Belledonne a programmé trois "Belledonne et veillées" (soirées culinaires et culturelles, avec échange sur le projet de l'association) en 2023. Six sont programmées pour 2024. ► Deux événements "Récibiodal" sur le thème de la prédation ont également eu lieu, ainsi que trois réunions Belledonne en partage, avec l'objectif de créer un groupe de travail et, à terme, monter des projets. ► Enfin, l'Espace Belledonne a renouvelé son adhésion au Sylv'acctes (forêt et bois), mais le poste d'animateur dédié, notamment cofinancé par Leader, n'a pas survécu à l'arrêt de ce dernier programme.